

PORTRAITS ANIMÉS "LA FRANCOPHONIE AVEC ELLES"

Concours ouvert aux élèves de 13 à 18 ans des établissements scolaires du label France Éducation, Bachibac et établissements homologués AEFE.



PORTRAIT DE FEMMES FRANCOPHONES

- 1- CHOISIR UNE FEMME FRANCOPHONE CÉLÈBRE
- 2- UTILISER LA TECHNIQUE DE VOTRE CHOIX.
- 3- À RENVOYER PAR LE CENTRE PARTICIPANT AVEC LE BULLETIN DE PARTICIPATION AVANT LE 8 MARS 2021.
- 4- UN SEUL PORTRAIT FRANCOPHONE PAR GROUPE D'ÉLÈVE

Notre **mission principale** est d'être un relai de la culture francophone ainsi qu'une structure d'accueil inclusive et d'enseignement de la langue française pour toutes les familles francophones et francophiles.

PRÉSENTATION DU CONCOURS DE DESSIN : « DESSINE-MOI LA FRANCOPHONIE »

DÉPÔT DES PRODUCTIONS : AU PLUS TARD
LE LUNDI 8 MARS 2021

À l'attention de l'équipe directrice et pédagogique,

Vous êtes invités à participer à ce concours de portraits animés pour célébrer la fête de la francophonie 2021 sur le thème de « **La Francophonie avec Elles** » pour les élèves de 13 à 18 ans.

LE CADRE DU CONCOURS

Mars 2021 donnera naissance à la cinquième édition de la Fiesta Francophone. cette année, une partie se réalisera sous une modalité virtuelle mais reste organisée à l'initiative de l'association La France Ô Si!, de l'Institut Français d'Espagne, et des ambassades francophones afin de célébrer la fête du vivre-ensemble.

QUI SOMMES-NOUS ?

La France Ô Si ! est une structure associative spécialisée dans l'animation socioculturelle en langue française basée dans la région madrilène depuis 2014, Séville (2020) et bientôt Bilbao.

Nos activités au service de la communauté francophile : - ateliers et classes FLAM, - animation itinérante, - intervention en milieu scolaire, - centres de loisirs et l'École des grands.

RÈGLEMENT DU CONCOURS "PORTRAIT ANIMÉ"

Article 1 L'association La France Ô Si ! organise un concours de portraits animés à l'occasion de la fête de la francophonie Espagne 2021, dont le thème est "La Francophonie avec Elles."

Article 2 Le concours est ouvert aux élèves d'Espagne accueillis en établissements scolaires du secondaire, âgés entre 13 ans et 18 ans. La participation à ce concours est gratuite.

Article 3 Par groupe de 3 à 5 élèves, il sera réalisé **le portrait d'une femme francophone célèbre**. La production doit être une **vidéo de maximum 4 minutes** où le portrait de la femme est parfaitement identifiable. Il est recommandé que les portraits soient réalisés avec une technique simple (kamishibai, romant photo, mise en scène, court métrage, pièce de théâtre, animation...) Il est obligatoire d'inscrire les noms, prénoms, âges des élèves, adresse et numéro de téléphone du centre participant. Une seule vidéo par groupe.

Article 4 Les vidéos devront être envoyées par mail à l'adresse : **info@lafranceosi.com**. Les vidéos seront sélectionnés pour leur qualité artistique, originalité et leur pertinence par rapport au thème. Toutes les techniques utilisées sont à la libre appréciation du jury.

Article 5 Le jury se composera des membres de l'association (parents et enseignants).

Article 6 Les membres du jury jugeront indépendamment les vidéos en leur attribuant une note de 3 à 10 selon les critères suivants : > pertinence > qualité artistique > originalité. Les productions gagnantes seront celles qui auront obtenu, les notes les plus élevées. En cas d'exæquo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs.

Article 7 Les prix seront remis aux 3 premiers. Les lots seront remis au centre participant.

Article 8 Ce concours respectera le calendrier suivant : > 18 janvier 2021 : ouverture du concours > 8 mars 2021 : clôture de la remise des vidéos. > 15 mars 2021 : publication de la liste des résultats et remise des lots. > du 16 au 23 mars 2021 : présentation des vidéos sur la chaîne YouTube dédiée.

Article 9 L'association La France Ô Si ! gardera les vidéos et en reste propriétaire sur une période d'un an à compter de sa réception. Pour les vidéos où l'identité / le visage des élèves apparaissent, il est obligatoire d'envoyer les **autorisations signées** par les parents ou tuteurs légaux de chaque élève, pour l'utilisation des droits à l'image.

Article 10 Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 11 Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Article 12 L'association **La France Ô Si!** se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Elle se réserve également le droit de trancher souverainement toute difficulté d'interprétation ou d'application du présent règlement.



Nom du responsable : Date :/...../2021

Nom et adresse du centre:.....
.....

Signature du centre participant :

